



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le mercredi 25 mai 2022 – N° 61

Neuf heures quarante

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

Partie 1

AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- Le député de Masson sur le sujet suivant : *Reconnaissance du travail accompli par l'Association de la neurofibromatose du Québec.*
- Le député de Jacques-Cartier sur le sujet suivant : *Hommage à M. Bob Harmidy, qui quittera bientôt ses fonctions après 47 ans de service à la Brasserie Le Manoir.*
- La députée de Bellechasse sur le sujet suivant : *Plusieurs récompenses pour la Ferme Les cochons du Roy de Saint-Michel-de-Bellechasse.*
- La députée de Saint-Laurent sur le sujet suivant : *Les paradis fiscaux au Québec : un fléau.*
- Le député de Saint-Jean sur le sujet suivant : *Invitation à la cérémonie de dévoilement de l'œuvre commémorant la Grande corvée des 11 et 12 juin 2011.*
- Le député de René-Lévesque sur le sujet suivant : *Hommage à Lefebvre Industri-AL.*
- Le député de Bourget sur le sujet suivant : *Hommage à l'Escale famille Le Triolet.*
- La députée de Sherbrooke sur le sujet suivant : *Écouter la voix des jeunes en éducation.*
- Le député des Chutes-de-la-Chaudière sur le sujet suivant : *Prix du livre politique.*
- La députée d'Argenteuil sur le sujet suivant : *Espace Monarque, le projet inspirant de la classe de Mme Jennifer.*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

DÉPÔTS a) **documents**
 b) **rapports de commissions**
 c) **pétitions**

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

**INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE
PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL**

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2

AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

- 1) Projet de loi n° 18
Loi modifiant diverses dispositions en matière de sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues
Présenté par la ministre de la Sécurité publique le **8 décembre 2021**
- 2) Projet de loi n° 19
Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives
Présenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux le **3 décembre 2021**
- 3) Projet de loi n° 27
Loi modifiant principalement certaines lois instituant des régimes de retraite du secteur public
Présenté par la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor le **24 mars 2022**
- 4) Projet de loi n° 30
Loi visant la récupération de sommes dues à l'État
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le **14 juin 2019**
- 5) Projet de loi n° 33
Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions
Présenté par le ministre des Finances le **12 mai 2022**

- 6) Projet de loi n° 34
Loi visant à améliorer l'accès à la justice en bonifiant l'offre de services juridiques gratuits ou à coût modique
Présenté par le ministre de la Justice le **12 avril 2022**

Étude détaillée en commission

- 7) Projet de loi n° 2
Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil
Présenté par le ministre de la Justice le 21 octobre 2021
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 7 décembre 2021
Principe adopté le **1^{er} février 2022**, et
Renvoyé à la Commission des institutions
- 8) Projet de loi n° 4
Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives
Présenté par le ministre des Finances le 26 octobre 2021
Rapport de la Commission des finances publiques (consultations) déposé le 1^{er} février 2022
Principe adopté le **2 février 2022**, et
Renvoyé à la Commission des finances publiques
- 9) Projet de loi n° 9
Loi sur le protecteur national de l'élève
Présenté par le ministre de l'Éducation le 23 novembre 2021
Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation (consultations) déposé le 1^{er} février 2022
Principe adopté le **3 février 2022**, et
Renvoyé à la Commission de la culture et de l'éducation
- 10) Projet de loi n° 23
Loi sur la dénomination et les responsabilités de certains ministres et de certains ministères et édictant la Loi sur le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le 18 avril 2019
Principe adopté le **19 septembre 2019**, et
Renvoyé à la Commission des finances publiques

- 11) Projet de loi n° 28
Loi visant à mettre fin à l'état d'urgence sanitaire
Présenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux le 16 mars 2022
Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (consultations) déposé le 12 avril 2022
Principe adopté le **11 mai 2022**, et
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux
- 12) Projet de loi n° 29
Loi visant à faciliter le déroulement des prochaines élections générales au Québec
Présenté par la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale le 23 mars 2022
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 6 avril 2022
Principe adopté le **7 avril 2022**, et
Renvoyé à la Commission des institutions
- 13) Projet de loi n° 32
Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire
Présenté par la ministre de l'Enseignement supérieur le 6 avril 2022
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens (consultations) déposé le 12 mai 2022
Principe adopté le **24 mai 2022**, et
Renvoyé à la Commission des relations avec les citoyens
- 14) Projet de loi n° 35
Loi visant à harmoniser et à moderniser les règles relatives au statut professionnel de l'artiste
Présenté par la ministre de la Culture et des Communications le 27 avril 2022
Principe adopté le **10 mai 2022**, et
Renvoyé à la Commission de l'économie et du travail
- 15) Projet de loi n° 39
Loi établissant un nouveau mode de scrutin
Présenté par la ministre responsable des Institutions démocratiques, de la Réforme électorale et de l'Accès à l'information le 25 septembre 2019
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 11 février 2020
Principe adopté le **8 octobre 2020**, et
Renvoyé à la Commission des institutions

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

- 16) Projet de loi n° 11
Loi visant à augmenter l'offre de services de première ligne et à améliorer la gestion de cette offre (*titre modifié*)
Présenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux le 11 novembre 2021
Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (consultations) déposé le 8 février 2022
Principe adopté le 10 février 2022
Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux adopté le **11 mai 2022**
- 17) Projet de loi n° 12
Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics
Présenté par la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor le 3 février 2022
Principe adopté le 17 février 2022
Rapport de la Commission des finances publiques (consultations) déposé le 22 mars 2022
Rapport de la Commission des finances publiques adopté le **24 mai 2022**

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

- 18) Projet de loi n° 190
Loi modifiant la Charte de la langue française et d'autres dispositions législatives afin de renforcer la protection de la langue française
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **11 novembre 2021**
- 19) Projet de loi n° 191
Loi encadrant la distribution d'articles publicitaires
Présenté par la députée de Mercier le **11 novembre 2021**
- 20) Projet de loi n° 192
Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction
Présenté par le député de Jean-Lesage le **28 février 2019**

- 21) Projet de loi n° 193
Loi établissant un bouclier de protection budgétaire des services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse
Présenté par la députée de Joliette le **7 février 2019**
- 22) Projet de loi n° 194
Loi visant à assurer le respect des obligations du Québec relatives aux changements climatiques
Présenté par le député de Jonquière le **21 février 2019**
- 23) Projet de loi n° 195
Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin d'élargir la portée du droit au paiement des frais d'une assistance
Présenté par le député de Chomedey le **11 avril 2019**
- 24) Projet de loi n° 196
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'instaurer le registre Passe-Sports visant à colliger les données sur l'état de santé des personnes âgées de moins de 18 ans à la suite d'une commotion cérébrale
Présenté par le député de Marquette le **11 avril 2019**
- 25) Projet de loi n° 198
Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles
Présenté par le député de Rosemont le **9 mai 2019**
- 26) Projet de loi n° 199
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement pour instaurer un droit d'initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l'indépendance du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Présenté par la députée de Mercier le **25 septembre 2019**
- 27) Projet de loi n° 390
Loi prévoyant la suspension temporaire du droit d'augmenter le loyer d'un bail de logement
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **4 novembre 2021**
- 28) Projet de loi n° 392
Loi concernant la sélection des sénateurs représentant le Québec
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **9 mai 2019**

- 29) Projet de loi n° 393
Loi affirmant la participation du Québec au processus de nomination des juges de la Cour suprême du Canada pour le Québec
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **16 mai 2019**
- 30) Projet de loi n° 394
Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement dispensant des services de l'éducation préscolaire, d'enseignement au primaire ou d'enseignement en formation générale ou professionnelle au secondaire, incluant les services éducatifs pour les adultes
Présenté par la députée de Sherbrooke le **21 octobre 2021**
- 31) Projet de loi n° 395
Loi instituant le Fonds de transition juste
Présenté par le député de Jonquière le **28 octobre 2021**
- 32) Projet de loi n° 396
Loi pour une meilleure qualité de l'air
Présenté par le député de Jean-Lesage le **28 octobre 2021**
- 33) Projet de loi n° 397
Loi visant à renforcer l'encadrement du processus de sélection, de renouvellement de mandat et de destitution d'un directeur d'un corps de police municipal
Présenté par la députée de Vaudreuil le **14 novembre 2019**
- 34) Projet de loi n° 398
Loi proclamant la Journée québécoise de la démocratie
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **20 février 2020**
- 35) Projet de loi n° 399
Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès
Présenté par le député de Pontiac le **5 novembre 2019**
- 36) Projet de loi n° 490
Loi instaurant l'électrification progressive du parc automobile québécois
Présenté par la députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques le **26 septembre 2019**

- 37) Projet de loi n° 491
Loi visant à lutter contre le gaspillage alimentaire
Présenté par la députée de Rouyn-Noranda–Témiscamingue le **12 novembre 2020**
- 38) Projet de loi n° 493
Loi sur l’interculturalisme
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **30 octobre 2019**
- 39) Projet de loi n° 494
Loi interdisant les activités d’exploration et de production d’hydrocarbures
Présenté par le député de Jonquière le **2 décembre 2021**
- 40) Projet de loi n° 495
Loi autorisant la captation de sons et d’images lors des séances publiques d’un conseil municipal ou d’un conseil d’une communauté métropolitaine
Présenté par la députée de Verdun le **20 novembre 2019**
- 41) Projet de loi n° 496
Loi sur le directeur parlementaire du budget
Présenté par le député de Rosemont le **14 novembre 2019**
- 42) Projet de loi n° 497
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne dans le but de renforcer la protection des droits des personnes âgées et de créer la fonction de Protecteur des aînés
Présenté par le député de Rimouski le **4 décembre 2019**
- 43) Projet de loi n° 499
Loi favorisant la prise en compte de l’égalité des sexes et de la diversité dans le processus budgétaire
Présenté par la députée de Mercier le **24 février 2022**
- 44) Projet de loi n° 590
Loi modifiant la Charte de la langue française afin d’instaurer la gratuité des services d’enseignement du français pour toute personne qui réside au Québec
Présenté par le député de Jacques-Cartier le **4 décembre 2019**

- 45) Projet de loi n° 591
Loi modifiant la Charte de la langue française afin de préciser dans quelles circonstances un employeur peut exiger pour l'accès à un emploi ou à un poste la connaissance d'une langue autre que la langue officielle
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **12 février 2020**
- 46) Projet de loi n° 592
Loi modifiant la Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec afin d'accroître la présence du drapeau du Québec
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **11 juin 2021**
- 47) Projet de loi n° 593
Loi modifiant l'âge requis pour posséder la qualité d'électeur
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **10 juin 2021**
- 48) Projet de loi n° 594
Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux
Présenté par le député de Pontiac le **26 mai 2020**
- 49) Projet de loi n° 595
Loi créant le registre des loyers
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **4 juin 2020**
- 50) Projet de loi n° 596
Loi instituant Pharma-Québec
Présenté par le député de Jean-Lesage le **15 septembre 2020**
- 51) Projet de loi n° 597
Loi visant à améliorer le soutien offert aux entrepreneurs et aux agriculteurs en matière de santé mentale
Présenté par le député de Nelligan le **10 juin 2020**
- 52) Projet de loi n° 598
Loi autorisant la vente, pour emporter ou livrer, de boissons alcooliques à base de spiritueux par le titulaire d'un permis d'alcool de restaurant pour vendre
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **12 juin 2020**
- 53) Projet de loi n° 599
Loi visant le respect de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **22 septembre 2020**

- 54) Projet de loi n° 690
Loi promouvant les investissements socialement responsables
Présenté par le député de René-Lévesque le **9 décembre 2021**
- 55) Projet de loi n° 691
Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports afin d’assurer le maintien de services de transport aérien dans certaines régions du Québec
Présenté par le député de Mont-Royal–Outremont le **30 septembre 2020**
- 56) Projet de loi n° 692
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d’interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent
Présenté par le député de Marquette le **21 octobre 2020**
- 57) Projet de loi n° 693
Loi modifiant la Loi électorale afin de prévenir et de combattre les violences à caractère sexuel dans le cadre des activités politiques
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **22 octobre 2020**
- 58) Projet de loi n° 694
Loi encadrant la nomination de certains titulaires d’un emploi supérieur
Présenté par le député de René-Lévesque le **10 juin 2021**
- 59) Projet de loi n° 695
Loi visant à fixer une norme pour la concentration maximale de manganèse dans l’eau potable
Présenté par la députée de Vaudreuil le **9 décembre 2020**
- 60) Projet de loi n° 696
Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale d’Arthabaska par Arthabaska-L’Érable
Présenté par le député d’Arthabaska le **7 décembre 2021**
- 61) Projet de loi n° 697
Loi visant à renforcer la divulgation d’actes répréhensibles et la protection des lanceurs d’alerte
Présenté par le député de Jonquière le **17 mars 2021**
- 62) Projet de loi n° 698
Loi limitant temporairement les frais de services de commande en ligne et de livraison de repas pouvant être exigés des restaurateurs
Présenté par le député de Nelligan le **18 février 2021**

- 63) Projet de loi n° 699
Loi favorisant l'intégration des personnes immigrantes en prévoyant l'organisation de cérémonies d'accueil pour les nouveaux arrivants
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **1^{er} avril 2021**
- 64) Projet de loi n° 790
Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction afin d'équilibrer les rapports de force
Présenté par le député d'Hochelaga-Maisonneuve le **15 avril 2021**
- 65) Projet de loi n° 791
Loi concernant la mise en place de politiques de conciliation études-famille travail notamment dans les établissements d'enseignement supérieur
Présenté par le député d'Hochelaga-Maisonneuve le **30 septembre 2021**
- 66) Projet de loi n° 792
Loi renforçant la transparence des conseils municipaux
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **14 avril 2021**
- 67) Projet de loi n° 794
Loi modifiant la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec afin de favoriser la production et la circulation des informations statistiques
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **21 avril 2021**
- 68) Projet de loi n° 795
Loi visant à faciliter l'accès du vérificateur général aux documents et aux renseignements nécessaires à l'exercice de ses attributions
Présenté par le député de Rosemont le **14 avril 2022**
- 69) Projet de loi n° 796
Loi sur l'Agence des infrastructures de transport du Québec
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **1^{er} juin 2021**
- 70) Projet de loi n° 797
Loi modifiant la Loi sur les sociétés par actions afin d'y intégrer l'entreprise à mission
Présenté par le député de Robert-Baldwin le **26 mai 2021**

- 71) Projet de loi n° 798
Loi visant à limiter de manière permanente le montant de certains frais exigibles d'un restaurateur lorsqu'il retient les services de livraison d'un tiers
Présenté par la députée de Mercier le **3 décembre 2021**
- 72) Projet de loi n° 799
Loi sur le droit à la déconnexion
Présenté par le député d'Hochelaga-Maisonneuve le **10 décembre 2021**
- 73) Projet de loi n° 890
Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives à l'aide financière aux études
Présenté par le député de Bonaventure le **27 mai 2021**
- 74) Projet de loi n° 892
Loi visant à élargir le droit d'un locataire de faire fixer le loyer et de faire modifier d'autres conditions du bail par le Tribunal administratif du logement
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **24 février 2022**
- 75) Projet de loi n° 893
Loi facilitant la mise en marché des produits des microdistillateurs et des microbrasseurs québécois
Présenté par la députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue le **10 juin 2021**
- 76) Projet de loi n° 894
Loi interdisant la recherche et la production d'hydrocarbures
Présenté par la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques le **16 septembre 2021**
- 77) Projet de loi n° 896
Loi modifiant la Loi électorale afin de favoriser la parité entre les femmes et les hommes dans les candidatures au sein des partis politiques lors d'une élection générale
Présenté par le député de LaFontaine le **7 octobre 2021**
- 78) Projet de loi n° 897
Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin de garantir le droit de recevoir des services de garde
Présenté par le député de LaFontaine le **29 septembre 2021**

- 79) Projet de loi n° 898
Loi modifiant la Loi sur la santé publique afin de changer le mode de renouvellement de la déclaration d'état d'urgence sanitaire
Présenté par la députée d'Iberville le 6 octobre 2021
Reprise du débat ajourné au nom du député de Saint-Jean le **9 février 2022**
- 80) Projet de loi n° 899
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin de reconnaître le droit à un environnement sain à titre de droit fondamental
Présenté par la députée de Verdun le **28 avril 2022**
- 81) Projet de loi n° 990
Loi conférant des droits au fleuve Saint-Laurent
Présenté par la députée de Rouyn-Noranda–Témiscamingue le **5 mai 2022**
- 82) Projet de loi n° 991
Loi visant à lutter contre l'accaparement des terres agricoles
Présenté par la députée de Rouyn-Noranda–Témiscamingue le **24 mai 2022**
- 83) Projet de loi n° 992
Loi modifiant le Code du travail afin d'actualiser la notion d'établissement dans le cadre de l'application des dispositions relatives aux briseurs de grève
Présenté par le député d'Hochelaga-Maisonneuve le **4 mai 2022**
- 84) Projet de loi n° 993
Loi modifiant le Code civil afin d'assurer une plus grande protection aux locataires aînés contre les reprises de logement ou les évictions
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **12 mai 2022**
- 85) Projet de loi n° 994
Loi donnant aux municipalités locales le pouvoir d'exercer un droit de préemption sur des immeubles
Présenté par la députée de Gaspé le **12 mai 2022**
- 86) Projet de loi n° 995
Loi visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **12 mai 2022**

Étude détaillée en commission

- 87)** Projet de loi n° 197
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens
Présenté par le député de Chomedey le 9 avril 2019
Principe adopté le **13 avril 2021**, et
Renvoyé à la Commission des relations avec les citoyens
- 88)** Projet de loi n° 391
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière
Présenté par le député de Jonquière le 30 mai 2019
Principe adopté le **12 avril 2022**, et
Renvoyé à la Commission des transports et de l'environnement
- 89)** Projet de loi n° 793
Loi visant à reconnaître le papillon amiral en tant qu'insecte emblématique du Québec
Présenté par la députée d'Argenteuil le 26 mai 2021
Principe adopté le **10 juin 2021**, et
Renvoyé à la Commission des institutions

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

- 90)** Projet de loi n° 203
Loi concernant la Ville de Laval
Présenté par le député de Sainte-Rose le **10 mai 2022**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire
- 91)** Projet de loi n° 204
Loi concernant La Maison-Alcan et le site patrimonial du Complexe-de-La-Maison-Alcan
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **28 avril 2022**, et
Renvoyé à la Commission de la culture et de l'éducation

- 92) Projet de loi n° 205
Loi concernant la Ville de Victoriaville
Présenté par le député de Drummond–Bois-Francs le **10 mai 2022**, et
Renvoyé à la Commission de l’aménagement du territoire
- 93) Projet de loi n° 206
Loi concernant l’Association du Transport Aérien International
Présenté par le député de Chapleau le **5 mai 2022**, et
Renvoyé à la Commission des transports et de l’environnement
- 94) Projet de loi n° 207
Loi concernant la Ville de Terrebonne
Présenté par le député de Masson le **12 mai 2022**, et
Renvoyé à la Commission de l’aménagement du territoire
- 95) Projet de loi n° 208
Loi concernant certaines aliénations relatives à la maison Larue située au
306, rue des Érables, à Neuville
Présenté par le député de Portneuf le **12 mai 2022**, et
Renvoyé à la Commission de la culture et de l’éducation
- 96) Projet de loi n° 209
Loi concernant la Ville de Longueuil
Présenté par la députée de Soulanges le **12 mai 2022**, et
Renvoyé à la Commission de l’aménagement du territoire
- 97) Projet de loi n° 217
Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale
catholique romaine de Montréal
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **11 novembre 2020**, et
Renvoyé à la Commission de l’économie et du travail

Adoption du principe

Adoption

IV. Motions du gouvernement

V. Crédits budgétaires

VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

- 98)** 24 mai 2022
Motion du député de Laurier-Dorion :

QUE le principe du projet de loi n° 993, Loi modifiant le Code civil afin d'assurer une plus grande protection aux locataires aînés contre les reprises de logement ou les évictions, soit adopté.

Partie 3

PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Projet de loi n° 22

Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile, le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions

Adopté le **24 mai 2022**

Projet de loi n° 96

Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français

Adopté le **24 mai 2022**

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Mandat règlementaire

- Audition du ministère de l'Économie et de l'Innovation sur sa gestion administrative et ses engagements financiers;
- Audition du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques sur le chapitre 2 du rapport de juin 2020 du Commissaire au développement durable intitulé « Écofiscalité, écoconditionnalité et écoresponsabilité pour une économie verte et responsable »;
- Audition du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation sur le chapitre 3 du rapport de juin 2020 du Commissaire au développement durable intitulé « Conservation des ressources en eau »;
- Audition du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sur sa gestion administrative et sur ses engagements financiers;
- Audition du Secrétariat du Conseil du trésor sur le Rapport d'application de la Loi sur l'administration publique;
- Audition du Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion et sur ses engagements financiers.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mandat de l'Assemblée

- Étude du Plan stratégique 2022-2026 d'Hydro-Québec (mandat confié le 24 mars 2022).

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mandat de l'Assemblée

Étude de projet de loi :

- **Projet de loi n° 203**, Loi concernant la Ville de Laval (mandat confié le 10 mai 2022).
- **Projet de loi n° 205**, Loi concernant la Ville de Victoriaville (mandat confié le 10 mai 2022).
- **Projet de loi n° 207**, Loi concernant la Ville de Terrebonne (mandat confié le 12 mai 2022).
- **Projet de loi n° 209**, Loi concernant la Ville de Longueuil (mandat confié le 12 mai 2022).

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Mandat de l'Assemblée

Étude de projet de loi :

- **Projet de loi n° 9**, Loi sur le protecteur national de l'élève (mandat confié le 3 février 2022).
- **Projet de loi n° 204**, Loi concernant La Maison-Alcan et le site patrimonial du Complexe-de-La-Maison-Alcan (mandat confié le 28 avril 2022).
- **Projet de loi n° 208**, Loi concernant certaines aliénations relatives à la maison Larue située au 306, rue des Érables, à Neuville (mandat confié le 12 mai 2022).

Mandat confié par une loi

- Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire.

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Mandat de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 35**, Loi visant à harmoniser et à moderniser les règles relatives au statut professionnel de l'artiste (mandat confié le 5 mai 2022).

Étude de projet de loi :

- **Projet de loi n° 35**, Loi visant à harmoniser et à moderniser les règles relatives au statut professionnel de l'artiste (mandat confié le 10 mai 2022).
- **Projet de loi n° 217**, Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal (mandat confié le 20 octobre 2021).

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 4**, Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives (mandat confié le 2 février 2022).
- **Projet de loi n° 23**, Loi sur la dénomination et les responsabilités de certains ministres et de certains ministères et édictant la Loi sur le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (mandat confié le 20 octobre 2021).

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 2**, Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil (mandat confié le 1^{er} février 2022).
- **Projet de loi n° 29**, Loi visant à faciliter le déroulement des prochaines élections générales au Québec (mandat confié le 7 avril 2022).
- **Projet de loi n° 39**, Loi établissant un nouveau mode de scrutin (mandat confié le 20 octobre 2021).
- **Projet de loi n° 793**, Loi visant à reconnaître le papillon amiral en tant qu'insecte emblématique du Québec (mandat confié le 20 octobre 2021).

Mandat conféré par une loi

- Étude du Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

Mandat règlementaire

Interpellation

- De la députée de Joliette à la ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne sur le sujet suivant : *L'échec de l'approche provincialiste du gouvernement fédéraliste de la Coalition Avenir Québec pour faire avancer ses revendications constitutionnelles face au gouvernement canadien* (avis donné le 12 mai 2022).

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 32**, Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire (mandat confié le 24 mai 2022).
- **Projet de loi n° 197**, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens (mandat confié le 20 octobre 2021).

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 28**, Loi visant à mettre fin à l'état d'urgence sanitaire (mandat confié le 11 mai 2022).

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 206**, Loi concernant l'Association du Transport Aérien International (mandat confié le 5 mai 2022)
- **Projet de loi n° 391**, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière (mandat confié le 12 avril 2022).

Partie 5

QUESTIONS ÉCRITES

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent
au Feuilleton du mercredi*

- 88) Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) – **14 avril 2022**
À la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation

Dans la section sud de ma circonscription, Sainte-Marie-Sainte-Jacques, on retrouve trois grands sites qui font l’objet de développements immobiliers importants. À terme, on prévoit la construction d’environ 10 000 unités d’habitation sur l’ensemble des terrains de l’ancienne Maison de Radio-Canada, de la Brasserie Molson et du site de la Porte Sainte-Marie, à l’est du Pont Jacques-Cartier. Chacun de ces terrains sera développé dans un horizon de 8 à 12 ans.

Entre 2018 et 2020, un processus rigoureux de consultation publique mené par l’Office de consultation publique de Montréal a alimenté les réflexions de la Ville de Montréal concernant son projet de Programme particulier d’urbanisme (PPU) pour le secteur des Faubourgs, où l’on retrouve ces grands sites. La participation citoyenne a atteint des records. Pour la préconsultation, il s’agissait de plus de 1000 participations, 223 contributions écrites et 58 interventions orales. Puis, près d’une centaine de personnes ont posé plus de 250 questions et la commission a reçu plus de 130 opinions écrites, dont 36 ont fait l’objet d’échanges avec les commissaires lors de la consultation. Ainsi, la Ville de Montréal a accordé des privilèges non négligeables aux promoteurs immobiliers, selon des conditions d’acceptabilité sociale principalement en lien avec le maintien d’une mixité sociale qui passe en grande partie par la construction de logement social, abordable et familial *in situ*.

Au même moment, la Ville de Montréal se dotait du Règlement pour une métropole mixte (RMM), assurant la construction d’un certain pourcentage de logement social dans les grands projets immobiliers. Ce règlement s’applique à deux des trois sites, à savoir les sites de la Brasserie Molson et de la Porte Sainte-Marie.

En ce qui concerne le site de Radio-Canada, un accord de développement encadrant le développement du site avait été négocié et signé par la Ville et les promoteurs dès 2017, soit avant l’entrée en vigueur du RMM. Cet accord, toujours en vigueur, prévoit que 20 % des logements construits sur le site seront des logements sociaux, tandis que 10 % seront des logements abordables. Rappelons qu’un quartier complet, le Faubourg à m’lasse, a été détruit pour permettre la construction de la Maison de Radio-Canada, à la suite de l’éviction de centaines de familles de ce quartier populaire.

En bref, alors que les familles du quartier Centre-Sud font face à une crise du logement sans précédent, les besoins sont énormes en matière de logement social. En plus des listes d'attentes interminables de l'Office d'habitation municipal de Montréal, le Comité logement Ville-Marie dénombre plus de 1000 ménages sur sa liste d'attente pour du logement social. Heureusement, les trois promoteurs immobiliers se sont engagés à construire *in situ* leur part de logement social respectif, pour un total estimé qui monte à près de 2000 unités de logement social, uniquement pour ce secteur.

Ma question :

Considérant l'ampleur des besoins en logement social et le contexte favorable, tant au niveau de la ville de Montréal que des promoteurs immobiliers, pour la construction des logements sociaux, est-ce que Madame la ministre peut confirmer que le financement de Québec sera suffisant pour la construction des 2000 unités prévues? De plus, est-ce que Madame la ministre peut nous confirmer le pourcentage de ces logements qui pourront compter sur une subvention du programme Supplément au loyer?

89) M. LeBel (Rimouski) – **14 avril 2022**
Au gouvernement

Le Québec traverse un épisode inflationniste jamais vu depuis au moins trois décennies. Cela a bien sûr affecté le revenu disponible des citoyens, comme la rentabilité de nombre d'entreprises.

Je m'explique donc très mal comment le ministre des Finances a pu oublier dans son récent budget les nombreuses entreprises qui dépendent directement des carburants fossiles pour fonctionner. Qu'il s'agisse des entreprises de transport ou des producteurs agricoles, tous ne peuvent pas refiler la totalité de la facture supplémentaire de carburant à leurs clients.

Une productrice agricole de ma circonscription m'a confié qu'en une année, sa facture de diesel avait presque triplé! Pour leur part, le prix du carburant frappe de plein fouet les transporteurs. Par exemple, les transporteurs de vrac, souvent des travailleurs-entrepreneurs, ne peuvent augmenter le coût de leurs contrats en conséquence, étant régis par le Recueil des tarifs du ministère des Transports du Québec. Le ministère lui-même reconnaît depuis au moins trois ans que les sommes prévues ne concordaient plus avec la réalité d'avant la pandémie. Imaginez le profond écart qui existe présentement!

Si tous ces entrepreneurs n'obtiennent pas de soutien concernant la hausse vertigineuse du prix du carburant, 2022 mettra leur viabilité à rude épreuve.

Voici ma question :

Le gouvernement s'engage-t-il à proposer du soutien financier à ces entreprises touchées par la hausse des prix du carburant?

- 90) Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) – **26 avril 2022**
Au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Le 3 février dernier, je présentais à l'Assemblée nationale une pétition pour faire arrêter l'utilisation de la bromadiolone au Québec, notamment sur les sites de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq).

Utilisé pour contrôler les rongeurs, le bromadiolone est un poison hautement toxique. Son utilisation peut entraîner la mort de nombreux animaux tels que les oiseaux de proie. Banni dans plusieurs pays, états et provinces, tels que la France, la Californie et la Colombie-Britannique, ce poison est encore largement utilisé au Québec, alors qu'il existe des méthodes alternatives de contrôle des rongeurs misant sur des répulsifs non toxiques.

La Sépaq a déjà publiquement indiqué avoir pris la décision de ne plus utiliser la bromadiolone pour le contrôle des rongeurs, et qu'elle s'appuiera sur des méthodes sans risque pour la chaîne alimentaire.

Ma question au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : le ministre a-t-il l'intention d'interdire sur l'ensemble du territoire du Québec l'utilisation de la bromadiolone pour contrôler les rongeurs?

- 91) Mme Ghazal (Mercier) – **26 avril 2022**
Au ministre de l'Éducation

Le 28 septembre dernier, le CSSDM et la direction de l'école Laurier ont annoncé la décision d'effectuer des rénovations importantes auprès des parents des quelque 500 enfants qui fréquentent une école de quartier de la circonscription de Mercier, l'école Laurier.

J'ai été interpellée par de nombreux parents inquiets pour l'avenir du parcours scolaire de leur enfant, les élus municipaux et le Conseil d'établissement (CÉ) de l'école Laurier. Un comité de parents s'est mobilisé et a lancé une pétition en ligne qui a récolté 361 signatures, demandant des travaux concertés dans le but de préserver la qualité de vie dans leur école de quartier. J'ai eu l'opportunité de remettre cette pétition au ministre en mains propres le 7 décembre dernier au Salon bleu.

Conformément à la Loi sur l’instruction publique (LIP), le CÉ de l’école primaire Laurier a été consulté par le CSSDM concernant la possibilité de modifier l’acte d’établissement. C’est à la suite d’un travail de consultation et de concertation important auprès des parents de l’école Laurier que le CÉ a soumis six recommandations au CSSDM incluses dans une résolution adoptée le 7 décembre 2021. Ces recommandations comportaient, entre autres, d’offrir un service de garde avec point de chute les matins et les soirs dans le quartier. Cette disposition a été retenue à la suite d’un sondage auquel ont répondu 328 parents des 521 élèves. Le sondage a démontré qu’une importante majorité (79 %) souhaitait utiliser un service de garde situé près de l’école Laurier.

Le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025 a été adopté le 16 février dernier, officialisant ainsi la délocalisation de l’école Laurier au Centre Lajeunesse (7378 Lajeunesse), soit à 2,8 km de l’école, pour une durée de deux ans. Réuni en CÉ extraordinaire le 14 mars dernier, le CSSDM a présenté les différents scénarios de transport et de service de garde (SDG) aux parents. Cette présentation avait pour objectif de « prendre le pouls » de la communauté, avant de prendre une décision finale. Trois scénarios ont été présentés aux parents : SDG dans le bâtiment transitoire et application de la politique de transport (option 1); SDG de proximité et mise en place de navettes entre le SG et le bâtiment (option 2); SDG transitoire et ajout à la politique de transport (option 3). Le CSSDM a recommandé fortement l’option 1, sans toutefois avoir pris en considération les résultats du sondage selon lesquels 79 % des parents souhaitaient un SDG de proximité (représenté dans l’option 2). Le CSSDM a recommandé d’exclure l’option 2 en évoquant des scénarios catastrophiques de logistique, mais n’a pourtant jamais contacté les élus municipaux pour planifier le transport ni les organismes qui possèdent des locaux voisins de l’école. Bien que l’option 3 ait été exceptionnellement ajoutée par le CSSDM pour satisfaire les besoins de la communauté de l’école Laurier, celle-ci semble davantage avoir eu l’effet d’inquiéter les parents quant à la sécurité de leurs enfants.

Le CSSDM a alors demandé au CÉ de faire un deuxième sondage concernant les trois options présentées, tout en évoquant que le temps presse et qu’il devient de plus en plus difficile d’organiser de façon concertée et socialement responsable la délocalisation. Des solutions alternatives, notamment deux options supplémentaires, ont rapidement émergé de la communauté. Le CÉ souhaitait les inclure dans le second sondage soumis aux parents, mais le CSSDM a refusé. Il est pourtant bien clair dans la LIP que les parents du conseil d’établissement peuvent consulter l’ensemble des parents de l’école sur tout sujet lié aux services éducatifs. Le CÉ aurait donc pu inclure des options alternatives dans le sondage pour recueillir les besoins des parents, puisque cela fait partie de son mandat.

J'étais moi-même présente au CÉ extraordinaire de l'École Laurier du 14 mars lorsque le Directeur aux services de l'organisation scolaire du CSSDM, M. Mathieu Desjardins, évoquait les « particularités » de l'école Laurier, soit le nombre d'élèves et la localisation centrale. Il ne fait aucun doute que ces « particularités » complexifient considérablement la délocalisation de cette école et qu'il s'avère pertinent de considérer l'ensemble des options alternatives.

Lors de l'adoption de la réforme sur les Commissions scolaires par le gouvernement du Québec en juin 2020, l'objectif clair était de « rapprocher la prise de décision le plus près possible des élèves et des personnes directement impliquées auprès d'eux, et toujours dans leur meilleur intérêt ». Je tiens à souligner la participation importante de plusieurs parents de l'école Laurier aux instances du CSSDM leur étant réservées, étant ces personnes directement impliquées auprès des élèves, en l'occurrence, le CÉ, le comité de parents et lors des séances du conseil d'administration (CA) du CSSDM.

Mes questions au ministre de l'Éducation sont les suivantes :

- En prenant exemple sur le cas de l'école Laurier, le ministre considère-t-il que le mécanisme de délocalisation des écoles est conforme à l'esprit de la réforme de la gouvernance scolaire?
- Considérant que le CA du CSSDM est sous tutelle depuis près d'un an, les équipes du CSSDM sont-elles prêtes à coordonner un projet de cette envergure et de cette complexité?
- Pourquoi le CSSDM a-t-il refusé de prendre en considération le choix de 79 % des parents qui veulent avoir un service de garde à proximité de l'école?

93) M. LeBel (Rimouski) – **28 avril 2022**

Au ministre de la Justice

Au fil des années, les gouvernements ont répondu aux demandes de diverses associations citoyennes de défense des droits, en s'engageant à se doter d'un mécanisme particulier lors de la présentation de mémoires au Conseil des ministres proposant un projet de loi ou une réforme.

Ce mécanisme, que l'on appelle « clause d'impact », doit permettre d'évaluer l'impact du projet de loi ou de la réforme, par exemple sur l'environnement, la jeunesse ou la pauvreté.

Concernant la pauvreté, la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale adoptée en 2002 « oblige » le gouvernement à passer à la loupe tout mémoire remis au Conseil des ministres pour en évaluer son impact sur la pauvreté. Certaines actions récentes du gouvernement, notamment en matière d'habitation, me permettent de douter que la « clause d'impact pauvreté » soit vraiment prise au sérieux.

Récemment, la Coalition pour la dignité des aînés (CDA), un regroupement d'associations nationales de personnes âgées, a proposé à son tour de prévoir une « clause d'impact sur les personnes âgées » dans l'élaboration de politiques publiques, inspirée par la « clause d'impact jeunesse » dans les mémoires présentés au Conseil des ministres.

Voici mes questions au ministre de la Justice et président du Comité de législation :

- Combien finalement existe-t-il de « clauses d'impact » à respecter lors de la préparation de mémoires au Conseil des ministres?
- Peut-il me confirmer que la clause d'impact sur la pauvreté est bel et bien respectée?
- Finalement, est-il ouvert à introduire une nouvelle clause d'impact concernant les personnes âgées?

94) Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) – **3 mai 2022**

Au ministre des Transports

Le projet de dalle-parc consiste à créer un pont vert cyclable et piétonnier qui relierait le quartier Notre-Dame-de-Grâce et la ville de Montréal-Ouest, tous deux dans ma circonscription, avec l'arrondissement du Sud-Ouest en surplombant l'autoroute 20. Ce projet apporte l'avantage de relier des quartiers isolés les uns des autres par le projet de l'échangeur Turcot.

D'ailleurs, selon le Conseil régional de l'environnement de Montréal, ce projet de dalle-parc formerait éventuellement une partie clé d'un corridor vert reliant les berges du fleuve et le parc Angrignon au boulevard Cavendish. De nombreux élus, citoyens, experts et organismes appuient la réalisation de ce lien vert.

À la suite de deux études de faisabilité, financées par le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal et menées en 2019 et 2020, nous ne disposons pas d'informations additionnelles sur la concrétisation et le financement de ce projet vert et essentiel, qui favorise le transport actif et qui améliore la qualité de vie des citoyens des quartiers environnants et de l'île de Montréal.

Est-ce que le ministre peut nous donner un état de situation sur les budgets et les échéanciers pour le projet de dalle-parc?

95) M. LeBel (Rimouski) – **3 mai 2022**
Au gouvernement

On m'a signalé un problème relativement aux droits de pratique des travailleurs et travailleuses de la santé. Il semble que différents ordres professionnels ont poussé leur mandat d'inspection envers les travailleurs de la santé à un niveau supérieur. Pour quelle raison? Il ne semble pas y avoir de raison particulière, mis à part peut-être le télétravail. Dans le contexte particulier de la crise sanitaire qui perdure et du manque criant de personnel dans le domaine de la santé, nous pouvons légitimement nous inquiéter de cette nouvelle gestion différente de la part des ordres professionnels. Les représentants des travailleuses et travailleurs n'ont obtenu que peu ou pas d'explications des ordres professionnels.

Selon ces représentants, cette situation amène les travailleurs de la santé à s'absenter pour de longues périodes allant jusqu'à huit mois, et cela, sans rémunération et à leurs frais. Il m'apparaît inconcevable ou à tout le moins discutable de procéder ainsi dans cette période où la disponibilité du personnel de la santé se trouve à un creux jamais vu à ce jour. Pareille attitude ne peut qu'encourager l'exode des travailleurs vers d'autres professions ou ils seront respectés. Cela touche par le fait même directement les soins offerts à la population et ce qui me préoccupe particulièrement, c'est que cela semble affecter l'attraction des travailleurs en santé en région, un défi de plus dans le contexte de la crise sanitaire.

Voici mes questions :

- Le gouvernement est-il conscient de cette situation?
- A-t-il l'intention d'intervenir dans ce dossier précis qui à mes yeux, à ceux des travailleuses et des travailleurs de la santé et de la population régionale, revêt une importance capitale?

96) Mme Ghazal (Mercier) – **5 mai 2022**
Au ministre de la Santé et des Services sociaux

Le projet de loi 96, tout en étant une avancée pour la protection et la promotion de la langue française, amène quelques questions en lien avec les services offerts par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

L'État québécois a le devoir de s'assurer que toute personne qui réside au Québec, peu importe son niveau de connaissance du français, ait un accès équitable aux services de santé et sociaux qui sont essentiels à sa santé et son bien-être.

À l'article 2 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, il est indiqué qu'il faut « tenir compte des particularités géographiques, linguistiques, socioculturelles, ethnoculturelles et socio-économiques des régions » et qu'il faut « favoriser, compte tenu des ressources, l'accessibilité à des services de santé et des services sociaux, dans leur langue, pour les personnes des différentes communautés culturelles du Québec ». Cet article démontre l'humanisme qu'un État respectant les minorités doit mettre de l'avant.

L'article 349 de la même loi dit qu'il faut « favoriser l'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux qui soit respectueuse des caractéristiques de ces communautés culturelles ».

Malgré tout, plusieurs personnes issues des communautés ethnoculturelles ne se sentent pas rassurées par les modifications apportées à la Charte de la langue française à travers le projet de loi 96.

Je dis souvent que la manière dont on débat est importante, mais dans ce dossier, j'aurais aimé entendre le gouvernement, soit par la bouche du premier ministre ou du ministre responsable de la Langue française, bien expliquer les impacts du projet de loi dans l'octroi des services de santé.

Mes questions :

- Est-ce que le ministre peut confirmer que l'accès à des interprètes payés par l'État sera permis, même après 6 mois, pour les personnes immigrantes et pour les réfugiés?
- Si oui, est-ce que le recours à un interprète payé par l'État sera permis pour tous les soins de santé et tous les services sociaux dispensés dans le réseau public, ou seulement certains types de soins ou dans certaines circonstances? Est-ce que c'est le professionnel soignant qui déterminera si le recours à un interprète est indiqué? Est-ce que le recours à un interprète sera permis même pour les personnes qui parlent un peu français, mais qui sont plus à l'aise dans leur langue maternelle?
- Est-ce que le ministre peut nous donner des indications sur la portée de l'exception qui permet l'utilisation d'une langue autre que le français « lorsque la santé, la sécurité publique ou les principes de justice naturelle l'exigent »? Plus précisément, est-ce que cela couvre l'ensemble des soins de santé et des services sociaux dispensés dans le réseau public, ou seulement certains d'entre eux?

- Est-ce que le ministre peut nous dire ce qui se passerait si une personne immigrante ou une personne réfugiée arrivée depuis plus de 6 mois devait recevoir des soins de santé ou de services sociaux et que cette personne ne maîtrisait pas le français ou l'anglais?
- Est-ce qu'un médecin qui parle une autre langue que le français ou l'anglais pourrait dialoguer dans cette autre langue avec une personne issue de l'immigration ou réfugiée arrivée depuis plus de 6 mois qui maîtrise peu le français? Est-ce que ce serait permis pour des professionnels salariés du réseau public comme les infirmières, les travailleurs sociaux, les orthophonistes et les psychologues?

97) Mme Perry Mélançon (Gaspé) – **5 mai 2022**

À la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

Le 24 février dernier, le gouvernement a fait l'annonce du Plan de régionalisation de 5 000 emplois de l'administration publique. Les territoires visés pour les transferts d'emplois ont été ciblés notamment en fonction de l'indice de vitalité économique (IVE) des MRC et le plan stipule que « ce sont les municipalités qui ont le plus besoin d'emplois de qualité qui pourront bénéficier des postes créés ou transférés par l'administration publique. » Le même jour, le gouvernement révélait l'emplacement initial de 15 bureaux gouvernementaux partagés, dont deux se situent en Gaspésie, soit à New Richmond et Gaspé.

La MRC de la Haute-Gaspésie, qui a le plus faible IVE de la région, et même du Québec, a été mise à l'écart dans cette première annonce. Considérant que les élus de la Haute-Gaspésie et le maire de la ville centre ont souvent manifesté leur désir d'accueillir des emplois de la fonction publique québécoise, qu'ils ont d'ailleurs eu des discussions avec le gouvernement à ce sujet et que la ville dispose des infrastructures nécessaires à de tels transferts, des questions subsistent dans le milieu depuis l'annonce du 24 février quant au choix effectué par le gouvernement pour la première phase de régionalisation des emplois. Il est déjà admis que plus de 3 000 autres emplois seront transférés dans les régions du Québec d'ici 2028 et la Haute-Gaspésie veut être partie prenante de cette démarche.

Ma question est la suivante :

Quel processus en Gaspésie a permis de déterminer les villes où seraient installés les premiers bureaux gouvernementaux partagés : analyse de la situation, partenaires consultés, données colligées et discussions ayant permis au Secrétariat du Conseil du trésor de prendre sa décision?

98) M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) – **10 mai 2022**
Au ministre de la Santé et des Services sociaux

La politique de déplacement des usagers a été révisée le 28 avril 2021 pour prévoir une augmentation des compensations offertes aux patients qui doivent se déplacer vers les grands centres pour recevoir des soins de santé. Bien qu'accueillie positivement, cette révision n'est toujours pas suffisante pour représenter les coûts et la durée réelle des déplacements. Avec l'inflation et les longues distances à parcourir, force est d'admettre que les patients des régions doivent encore payer pour obtenir des soins et services de santé.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux s'est d'ailleurs engagé à apporter des corrections aux barèmes actuels lors de l'étude des crédits, le 27 avril dernier.

Compte tenu de cet engagement, nos questions au ministre de la Santé et des Services sociaux sont les suivantes :

- Est-ce que le ministre va arrimer les compensations pour le coût d'une nuitée et pour les déplacements routiers aux mêmes barèmes que ceux qui s'appliquent aux fonctionnaires de l'État? Est-ce que le ministre de la Santé et des Services sociaux s'engage à indexer le montant des indemnités versées sur une base annuelle, en fonction de l'inflation?
- Est-ce que le ministre s'engage à modifier la politique de déplacement des usagers pour qu'elle s'applique aux patients en situation géographique de plus de 100 km au lieu de 200 km?
- Est-ce que le ministre s'engage à rembourser les patients pour la durée réelle de leurs déplacements, pour la totalité de leur séjour?

99) M. LeBel (Rimouski) – **10 mai 2022**
Au gouvernement

Hier, j'ai assisté à un grand tintamarre devant mon bureau de circonscription.

Des dizaines de camionneurs artisans ont débarqué devant l'édifice avec leurs véhicules, tous klaxons ouverts. J'en témoigne, cela fait beaucoup de bruit, mais je crains qu'il n'y en ait davantage si on n'écoute pas leurs revendications.

Ces entrepreneurs, qui sont souvent à la fois l'employeur et le seul employé, subissent durement la hausse fulgurante du prix du carburant des dernières semaines. Si on trouve que 2 \$ le litre, c'est cher payé pour faire le plein de notre voiture, il faut savoir que le diesel se vend parfois jusqu'à 60 cents plus cher encore. Or, personne au gouvernement n'a pris la peine jusqu'à maintenant de seulement les entendre.

Le 21 mars dernier, j'ai écrit au ministre de l'Économie et de l'Innovation pour le sensibiliser à ce grave problème. Pas de réponse, pas même d'accusé de réception de sa part. J'ai inscrit précédemment une question au feuilleton à ce propos, pour laquelle j'attends toujours une réponse. Dans le plus récent budget, le gouvernement n'a absolument rien prévu à ce chapitre. Le temps passe et presse, parce que si le gouvernement ne soutient pas les camionneurs artisans, à la veille de la période forte de la construction au Québec, ces entrepreneurs travailleront quasiment à perte. Imaginons l'impact de la disparition de ces entreprises pour nos régions, où elles constituent un maillon incontournable de notre économie.

J'en réfère aujourd'hui au ministre des Transports, puisque le *Recueil des tarifs du ministère des Transports*, qui détermine la tarification des services des camionneurs artisans, relève de lui. Les camionneurs me disent que le ministère reconnaissait lui-même que ses tarifs ne reflétaient pas la réalité, et cela, même avant la pandémie et la guerre en Ukraine. Cela fait d'ailleurs au moins trois ans que des négociations ont cours pour la révision du *Recueil*, sans que cela aboutisse.

Voici mes questions :

- Le gouvernement reconnaît-il la charge indue du prix du carburant sur les camionneurs artisans?
- Le gouvernement s'engage-t-il à proposer du soutien financier à ces entreprises touchées par la hausse des prix du carburant?

100) M. Fontecilla (Laurier-Dorion) – **10 mai 2022**

À la ministre de la Sécurité publique

Le Québec collabore présentement avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) pour permettre la détention de personnes immigrantes n'ayant commis aucun crime dans des prisons québécoises. Or, un rapport mettait récemment au jour les conditions de détention inacceptables que vivent ces personnes : détentions arbitraires et pour des durées indéterminées, sévices physiques et mauvais traitements, séparation des enfants et des parents, etc. Selon un avis juridique obtenu par Amnistie internationale Canada francophone, les pratiques d'incarcération de personnes migrantes actuellement en place au Canada ne respecteraient pas le droit international relatif aux droits de la personne.

Il va sans dire que le Québec ne doit pas continuer de cautionner les pratiques inacceptables de l'ASFC. Les personnes migrantes vivent déjà de nombreuses situations extrêmement difficiles qui ont des répercussions sur leur santé physique et mentale. Il est évident que la détention ne fait qu'augmenter la précarité de leur santé.

Mes questions pour la ministre sont donc les suivantes :

- Comment peut-elle justifier que le ministère de la Sécurité publique collabore toujours avec l'ASFC malgré ces révélations des derniers mois?
- Compte-t-elle mettre fin à l'entente entre son ministère et l'ASFC?

101) M. Fontecilla (Laurier-Dorion) – **10 mai 2022**

À la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

Le Nunavik fait face à un nombre inquiétant de décès de nourrissons, dont une grande majorité dans des circonstances obscures ou inexplicables. Le chef de police de la région a même dû alerter le Bureau du coroner du Québec. Ce dernier indique que la situation est préoccupante. Plusieurs de ces décès ont été classés comme étant causés par le syndrome de mort subite du nourrisson.

Malgré l'absence de certitudes concernant les causes précises de ce syndrome, certains éléments sont identifiés comme étant des facteurs de risque, notamment le tabagisme et le partage de lit. Or, 60 % des enfants de moins de 6 ans vivent dans une maison surpeuplée. L'habitation est un enjeu majeur au Nunavik, et cela peut avoir des conséquences lourdes pour les nourrissons. Pourtant, le gouvernement du Québec n'agit pas suffisamment en cette matière afin d'assurer aux personnes vivant au Nunavik, et notamment les nourrissons, des conditions de vie saines et dignes.

Ma question pour la ministre est donc la suivante : que fait-elle pour assurer le développement rapide et suffisant de logements dans le Nord québécois, notamment pour les communautés inuites du Nunavik?

102) M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) – **24 mai 2022**

Au ministre des Transports

Selon le décret 1060-2021 du 7 juillet 2021, il appert que les modifications au Règlement sur les véhicules routiers affectés au transport des élèves (chapitre T-12, r. 17) « ne s'applique[nt] pas non plus à un autobus d'écoliers utilisé pour effectuer tout transport d'élèves à un endroit desservi par un réseau autonome de distribution d'électricité d'Hydro-Québec et mentionné à l'annexe II. ». Or, l'archipel madelinot est desservi par un réseau autonome d'Hydro-Québec. Toutefois, le territoire n'est pas mentionné à l'annexe II dudit Règlement.

Compte tenu de cette situation, nos questions au ministre des Transports sont les suivantes :

- Est-ce que le ministre des Transports s'engage à modifier l'annexe II du Règlement sur les véhicules routiers affectés au transport des élèves (chapitre T-12, r. 17) pour inclure le territoire des Îles-de-la-Madeleine comme étant desservi par un réseau autonome d'Hydro-Québec?
- Est-ce que le ministre des Transports s'engage à appliquer aux Îles-de-la-Madeleine la même norme qu'aux autres endroits desservis par un réseau autonome de distribution d'électricité d'Hydro-Québec?
- Est-ce que le ministre s'engage à mettre ces modifications en œuvre d'ici la prochaine année scolaire?

103) M. Fortin (Pontiac) – **24 mai 2022**

Au ministre des Transports

Dans le cadre des consultations du projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile, le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions, différents mémoires ont été soumis. L'un d'eux proposait d'ajouter deux éléments au projet de loi afin d'améliorer les pratiques avec la SAAQ et les assureurs.

La première idée est d'obliger les détenteurs d'un permis de conduire suspendu, par exemple pour cause d'alcool au volant ou de points d'inaptitude, de fournir à la SAAQ une preuve d'assurance pour une période de 3 à 5 ans. Selon l'auteur du mémoire, cette mesure serait avantageuse pour les bons conducteurs lorsque vient le temps de renégocier leur prime d'assurance. Selon lui, cela permettrait de fixer plus convenablement les primes aux automobilistes selon leurs comportements et ainsi faire baisser la facture des bons conducteurs tout en augmentant celle des fautifs.

La deuxième idée est une question de productivité, de bureaucratie et de délais. Il est question des dossiers de conduite. Présentement, pour avoir accès à son dossier de conduite, le système de la SAAQ exige de placer sa demande sur papier et par la poste. Un citoyen qui souhaite avoir son dossier de conduite doit donc faire face à des délais postaux et bureaucratiques. Les assureurs peuvent aussi avoir accès au dossier de conduite en subissant également des coûts et des délais. Bref, il semble y avoir des solutions dans le mémoire, comme un accès électronique afin de faciliter cet échange d'information tout en respectant l'intégrité des données personnelles.

Est-ce que le ministre peut nous dire quel type de suivi il s'engage à faire par rapport à ce mémoire et peut-il nous expliquer sur quels motifs il se base, en lien avec ma première question, pour prendre une décision?

104) M. LeBel (Rimouski) – **24 mai 2022**
Au gouvernement

Actuellement, les amateurs de soccer, mais surtout de hockey sont bombardés de publicités de jeux d'argent en ligne. Il faut regarder un match des séries éliminatoires de hockey à la télévision pour constater l'ampleur du phénomène : « Cette période vous est présentée par Bet.net! » Un commentateur-journaliste-expert ajoute que si lui a confiance, les amateurs peuvent faire confiance à Bet. Ensuite, Leo, Jack et les autres se relaient à chaque publicité, lors des arrêts de jeu.

Pourtant, dans sa propre publicité Loto-Québec avertit les amateurs que seule Loto-Québec a le droit de faire de la publicité pour un site de jeux de hasard et d'argent en ligne, et que les autres sites sont illégaux. La société d'État précise qu'« une vedette, ça ne rend pas légal un site de jeu en ligne illégal. Quand une personne connue agit comme porte-parole pour un site de jeu en ligne illégal au Québec, le site reste quand même illégal au Québec. »

La situation est sérieuse. Selon l'INSPQ, depuis vingt ans, partout dans le monde, le développement des jeux de hasard et d'argent en ligne soulève des préoccupations de santé publique. Ce qui a amené Loto-Québec à mettre en place de nombreuses mesures pour empêcher les joueurs de faire n'importe quoi en ligne, des initiatives que l'on ne retrouve pas chez les sites dits illégaux et publicisés à grand renfort.

Selon l'INSPQ, les joueurs en ligne montrent habituellement plus de problèmes psychosociaux que les joueurs hors ligne. « Parmi les 4,2 millions de joueurs au Québec, 2 % éprouvent des problèmes de jeu, tandis que parmi les adeptes du jeu en ligne, cette proportion monte à 23 %. » Nous pouvons traduire cela par des mots comme dépression, suicide, pauvreté et conflits familiaux.

Mes questions sont :

- Le gouvernement a le pouvoir de légiférer; pourquoi celui-ci ne reconnaît-il pas cet enjeu et n'agit-il pas dès maintenant pour bannir les sites illégaux ?
- Pourquoi le gouvernement accepte-t-il que des publicités de sites illégaux soient diffusées au Québec?

105) Mme Dorion (Taschereau) – **24 mai 2022**
Au ministre des Transports

Le 28 avril 2022, le gouvernement du Québec dévoilait le plan de mise en œuvre 2022-2027 (PMO) du Plan pour une économie verte 2030 (PEV), bonifiant comme annoncé lors du budget québécois 2022-2023, les investissements consacrés à la lutte contre les changements climatiques.

Celui-ci fait ainsi suite à l'exposé budgétaire du 22 mars 2022, au sein duquel beaucoup d'espoir était suscité en regard de la consécration de la volonté de l'État québécois d'électrifier les transports en son territoire. Dès lors, il convient de mentionner que l'industrie du transport rémunéré de personnes était forcée d'admettre la « mise sur pause » de l'électrification du taxi, face à des investissements tout sauf substantiels pour mener à terme cet aspect pourtant fondamental à la transition écologique québécoise.

Malgré cela, cette « nouvelle mouture » du PMO attribue un financement amélioré à plusieurs axes d'importance, dont « l'électrification et l'efficacité dans les transports » (3,48 G\$). Plus précisément, on peut lire à la page 47 du document qu'une somme de 10,8 M\$ sera investie sur 4 ans, incluant l'année en cours, pour électrifier 40 % des taxis d'ici 2030.

Bien évidemment, cet investissement intéressant mérite qu'on s'y attarde. Par contre, plusieurs questions demeurent pour l'industrie du transport rémunéré de personnes.

Eu égard à ce qui précède, mes questions au ministre des Transports sont :

- Le ministre peut-il expliquer à la population québécoise et à l'industrie du transport rémunéré de personnes ce que cette somme signifie en termes de programme au MTQ, et quels sont les échéanciers prévus?
- Est-ce que le ministre peut confirmer s'il s'agit bien là d'une prolongation du programme « électrification » déjà en vigueur, ou s'il s'agit plutôt de la préannonce d'un nouveau programme à venir?
- S'il s'avère que ces sommes préannoncent la venue de nouveaux programmes en regard de l'électrification du taxi, quand le ministre compte-t-il véritablement informer la population par une annonce officielle?

106) M. Fontecilla (Laurier-Dorion) – **24 mai 2022**
Au ministre des Finances

Le Québec subit présentement une crise du logement d'une ampleur vertigineuse. Les Québécoises et les Québécois font face à des hausses importantes des loyers, des rénovictions extrêmement nombreuses ainsi qu'à des manœuvres inacceptables de la part de plusieurs propriétaires immobiliers.

La spéculation immobilière n'est pas étrangère à cela, bien au contraire, notamment à travers le blanchiment d'argent. En effet, le marché immobilier du Québec serait présentement fortement investi par le blanchiment d'argent, selon plusieurs observations et études menées dans les dernières années. D'autres juridictions sont également aux prises avec une telle situation; la Colombie-Britannique a d'ailleurs lancé une enquête importante qui s'est soldée par un rapport aux conclusions très claires : le blanchiment d'argent dans l'immobilier est un phénomène croissant, partout au Canada et ailleurs dans le monde. Des sommes de plusieurs milliards de dollars seraient en jeu selon ces informations.

Mes questions pour le ministre sont donc les suivantes :

- Est-ce que le ministre des Finances trouve opportun de déclencher une enquête publique concernant le blanchiment d'argent dans l'immobilier, comme l'a fait récemment la Colombie-Britannique?
- Quelles sont les mesures mises de l'avant par son gouvernement pour s'attaquer à ce problème?

107) M. Barrette (La Pinière) – **25 mai 2022**
Au premier ministre

À deux reprises, soit le 23 avril 2021 et le 1^{er} octobre 2021, M. Michel Lépine, président de NOBCO Microsystèmes, a fait formellement parvenir au premier ministre une demande d'enquête publique dans une affaire mettant en cause M. Lépine et sa compagnie, la Banque Nationale et, à l'époque, la CSST.

M. Lépine allègue la possibilité de malversations, voire de fraude, dans l'exécution d'un contrat de 130 millions de dollars impliquant aux moins les trois parties ci-haut mentionnées à la suite de laquelle il aurait été floué.

Sans porter de jugement sur le fond de l'histoire, il m'apparaît que M. Lépine a des raisons légitimes de se considérer en position de « lanceur d'alerte » et de s'attendre à un suivi découlant de sa demande.

Or, en date du 31 décembre 2021, M. Lépine n'a reçu aucun suivi à ses deux demandes. Devant ce silence, M. Lépine fait alors parvenir au Cabinet du premier ministre un affidavit relatant ses allégations le 8 mars 2022.

Allégations de fraude, de corruption, de fabrication et même destruction de preuve, voilà une situation, si elle est avérée et compte tenu du passé professionnel d'enquêteur au SPVM de M. Lépine, qui non seulement commande l'attention du premier ministre, mais éthiquement devrait l'enjoindre à répondre aux questions suivantes.

Ainsi, dans un premier temps, est-ce que le premier ministre peut nous assurer qu'une réponse détaillée sera acheminée à M. Lépine dans les plus brefs délais? De plus, est-ce qu'il peut indiquer à la Chambre l'état de situation dans cette affaire? Et finalement, est-ce que le premier ministre peut nous dire si une évaluation a été faite, et quelles en sont les conclusions et quel suivi entend-il donner à la suite de cette évaluation?

Partie 6
PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

- a) 24 mai 2022
Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives – *ministre de la Santé et des Services sociaux*
- b) 24 mai 2022
Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement en matière d'habitation – *ministre des Affaires municipales et de l'Habitation*

Projets de loi publics au nom des députés

- c) 24 mars 2022
Loi visant à favoriser la résolution du conflit entre la municipalité centrale de l'agglomération de Montréal et les autres municipalités liées concernant la formule servant au calcul de leur potentiel fiscal – *députée de Vaudreuil*

Projets de loi d'intérêt privé

II. NOUVEAUX PRÉAVIS